

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/05/2011

Réception par le Prefet : 16/05/2011

Publication : 20/05/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-5-11-1

Séance du vendredi 13 mai 2011

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À 3 PROJETS AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - PROGRAMME F712

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-10-1 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde l'aide financière du Département à hauteur de :
 - 3 200 € en faveur du Centre Européen de Rencontres de Lucelle pour l'organisation de son colloque franco-suisse 2011 ;
 - 2 500 € en faveur de l'association « Antichi Strumenti » pour l'organisation de son spectacle *La Nef des Fous* ;
 - 2 900 € à la Ville de Neuenburg am Rhein pour la réédition de la brochure *2 rives, 3 ponts, mille choses à découvrir*.
- Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2011.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté